COMPTE RENDU COMMISSION ARBITRAGE DU 23 SEPTEMBRE

<u>Présents</u>: Patrick Allaire, Véronique Bazin, Sébastien Bresson, Bertrand Calvarin, Pierre Le Floch, Annick Martin, Gilles Martin.

<u>Excusés</u>: François Aigle, Guillaume Cubier, Pierre Le Boucher, Ronan le Goff, Thierry Ouvrard, Alan Richard.

Invité excusé: Yvon Poutriquet président de la CRA

Echange autour des actions arbitrales de cette saison

- -Les nombreuses régates annulées du printemps en raison du covid n'ont pas permis aux arbitres régionaux de pouvoir officier comme ils l'auraient souhaité , car beaucoup de grade 5C sont arbitrées par des arbitres de club .
- -Pendant la saison estivale les clubs n'ayant pas pu ouvrir pendant le confinement ou ayant eu des activités limitées , ont privilégié l'activité stage de voile .

Patrick Allaire nommé juge assesseur sur la Costarmoricaine, s'est retrouvé PCP de cette épreuve et a dépanné le club de Fréhel comme PCC du national windsurfer.

En cette fin d'été et début d'automne beaucoup de régates annulées ont été reportées et doivent être pourvues d'arbitres, d'où sollicitations nombreuses.

Sébastien nous a présenté la régate WARP de son club D'ERQUY régate longue distance et espère accueillir une bonne soixantaine de coureur en windsurf, foil, kite et wing avec des parcours adaptés selon les groupes .

Point sur liste et difficultés des clubs à trouver des arbitres

- -Le COVID provoquant une incertitude quant à l'annulation ou pas d'une épreuve et son report a fait surgir des difficultés à trouver des arbitres et des bénévoles ainsi qu'une concentration de régates sur des dates rapprochées. Ce sont souvent les mêmes arbitres qui sont sollicités.
- -La liste des arbitres se trouve sur le site du CDV 22 , et sur le site de la ligue de Bretagne . Il est à noter que les clubs ayant formé des arbitres n'ont pas de difficulté à composer leur équipe d'arbitrage .

Comme beaucoup de régates sont déclarées soit en 5C ou 5B, un ou 2 clubs préfèrent nommer un arbitre de club, leur évitant de chercher un arbitre régional, notamment les clubs saisonniers.

Il faut donc encourager les clubs à former des arbitres.

Présentation du site arbitrage du CDV 22

Sur le site du CDV 22 » CDV 22 https://www.cdv22.com/, « se trouvent des liens vers la FFVOILE arbitrage , la liste des arbitres et des tutoriels aussi bien pour les arbitres que pour les clubs .

Information auprès des bénévoles et arbitres de clubs

Pour les clubs qui le souhaitent il sera proposé ,au cours de la saison hivernale une rencontre avec un arbitre qui présentera un diaporama à l'intention de leurs bénévoles et ou de leur arbitre de club. Nous utiliserons le document que François Aigle (membre de la CDA) avait mis au point pour son club sur le rôle du PPC et de chacun des membres de son équipe de bénévole . (secrétaire, viseur, pavillonneur, pointeur marque, chrono, mouilleur).

Patrick Allaire est chargé de préparer un tutoriel à l'identique pratique pour les juges.

Proposition d'organiser une rencontre arbitres/entraineurs

En accord avec Ronan Le Goff président de la commission sportive , date est à prendre pour une rencontre entraîneur en janvier ou Février 2022

Point sur la formation des arbitres et dates prochaine formation arbitres régionaux

Cette année 2021 la formation n'a eu lieu qu'avec des stagiaires costarmoricains car le département d'Ille et Vilaine n'avait pas de candidat .La coopération de nos 2 départements est maintenue pour 2022 .Les dates et lieux seront communiqués ultérieurement .

- -8 personnes ont suivi les 2 jours en présentiel.
- -5 côté Ouest du département avec Bertrand Calvarin
- 3 côté Est du département avec Annick Martin avant de continuer en e-formation proposée par la FFVOILE .

Chacun des formateurs suit la progression des stagiaires.

Au cours de l'hiver un des stagiaires 2020 a finalisé sa formation juge régional. Il continue pour devenir comité de course.

Ludwig Reitzer vient d'être nommé comité de course national

Patrick Allaire et Pierre Le Floch sont jury stagiaire national

Jeunes arbitres

Un seul candidat dans notre département . Nous allons le rencontrer .

Renouvellement qualification

Que l'on soit arbitre régional ou national , la qualification attribuée est renouvelée tous les 4 ans .Le renouvellement se fait en fonction des activités arbitrales de la personne et peut être reconduit sur 2 ans si celles-ci sont pratiquement inexistantes .

Il est souhaitable que l'arbitre régional ait assisté au colloque régional de son département.

Au niveau national, ce renouvellement se fait également sur 4 ans et les arbitres doivent avoir suivi un séminaire de remise à niveau organisé par la CCA.

Pour devenir arbitre national , il faut remplir une fiche d'inscription qui se trouve sur la site fédéral et l'adresser à la CRA locale pour avis et qui la transmettra à la CCA .

En cas d'avis favorable , la CCA envoie le candidat en immersion sur une épreuve nationale sous la responsabilté d'un évaluateur national. Si cette immersion est positive , il suit alors une formation théorique de 3 jours au cours de laquelle il passe un test écrit. Si tout est bon , il est alors nommé national stagiaire .

Questions diverses

La dématérialisation est pratiquée sur toutes les grandes épreuves .Il existe des logiciels style

- ! racing rules of sailing permettant communication entre arbitres, organisation avec un menu information coureur.
- ! Jury décision

Certains clubs mettent en place un whatsapp spécifique pour chaque série .Chaque PCC et le PCP , le comité technique en sont les opérateurs et envoient ainsi les infos coureurs sur le site du club . D'autres mobilisent une personne ressource qui reçoit les info par mail et qui les publie sur le site du club .

Réunion terminée à 19h45